



## **COMITÉ EXÉCUTIF**

**Séance ordinaire du 10 mai 2016**

– 22<sup>e</sup> –

- PRÉSENTS :**
- Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
  - M. Ben Valkenburg, vice-président
  - Mme Violaine Cousineau
  - M. Kenneth George
  - Mmes Marie-José Mastromonaco  
Mélanie Robinson
  - M. Jocelyn Pauzé
- Sont aussi  
présents :**
- M. Robert Gendron, directeur général par intérim
  - M<sup>e</sup> France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
  - MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint par intérim à la gestion  
des personnes et des pratiques d'encadrement  
Maurice Lachance, directeur général adjoint à la gestion des  
services éducatifs et de l'organisation scolaire
  - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion  
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- Sont invités :**
- MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau de soutien  
à la gestion des établissements, unité 1  
Louis Bienvenue, directeur au Bureau de soutien à la gestion  
des établissements du secondaire, unité 2
  - Mmes Francyne Fleury, directrice au Bureau de soutien  
à la gestion des établissements, unité 3  
Julie Belhumeur, directrice au Bureau de soutien  
à la gestion des établissements, unité 4  
Guylaine Cormier, directrice au Bureau de soutien  
à la gestion des établissements, unité 5
  - M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
  - Mmes Line Lapierre, directrice des Services éducatifs  
Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service  
des ressources financières
  - M<sup>e</sup> Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des  
personnes et du développement des compétences
  - MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources  
matérielles  
René Morales, directeur du Service du développement et  
de l'innovation professionnelle

M. Daniel Martin, directeur par intérim du Service des technologies de l'information  
Mmes Marisol Pelletier, coordonnatrice, Audit interne  
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

\*\*\*\*\*

## **Déclaration de la présidente**

La présidente souligne la Semaine de l'éducation physique et ajoute que M. Ben Valkenburg fera part aux membres du comité exécutif de certains événements auxquels il a participé dans le cadre de cette semaine.

\*\*\*\*\*

### 1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016 » :
  - a) Complément d'information – A-33-945 – Service des ressources matérielles – école Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'agrandissement de l'école
  - b) Qualité de l'air
  - c) Résultats scolaires de la deuxième étape de l'année 2015-2016
  - d) Rencontres d'information sur les travaux à venir pour les écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Lucie
  - e) Immeubles excédentaires
- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
  - a) Inauguration – école La Visitation
  - b) Semaine de l'éducation physique
  - c) Olympiades de la formation professionnelle
- ajouter les articles suivants :
  - DG-01-304 Direction générale – organigramme 2016-2017 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – adoption
  - A-29-1725 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein avec traitement remboursable

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016 :
  - a) Complément d'information – A-33-945 – Service des ressources matérielles – école Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'agrandissement de l'école
  - b) Qualité de l'air
  - c) Résultats scolaires de la deuxième étape de l'année 2015-2016
  - d) Rencontres d'information sur les travaux à venir pour les écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Lucie
  - e) Immeubles excédentaires
- 4- Affaires nouvelles :
  - a) Inauguration – école La Visitation
  - b) Semaine de l'éducation physique
  - c) Olympiades de la formation professionnelle
- 5- Dossiers récurrents :
  - a) Plan Réussir
  - b) Budget 2015-2016  
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
  - c) Qualité de l'air
  - d) Capacité d'accueil
  - e) Transformation organisationnelle
- 6- Rubrique des commissaires-parents
- \*\* 7- DG-01-304 Direction générale – organigramme 2016-2017 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – adoption
- \* 8- DG-02-326 Bureau de soutien à la gestion des établissements – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe à l'école Louis-Riel – évaluation finale – année 2015-2016

- 9- A-10-84 Service de l'organisation scolaire – entente de gré à gré pour les cinq circuits d'autobus à la suite de l'impartition du transport scolaire adapté de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- 10- A-29-1725 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein avec traitement remboursable
- \*\* 11- A-29-1737 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel enseignant – non-renouvellement pour incapacité – année scolaire 2016-2017
- \*\* 12- A-29-1738 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel non enseignant – non-renouvellement pour incapacité – année scolaire 2016-2017
- \*\* 13- A-29-1739 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan de l'effectif du personnel des hors cadres, des cadres, des gérants et des professionnels non syndiqués – année 2016-2017
- \*\* 14- A-29-1740 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan de l'effectif 2016-2017 – personnel professionnel syndiqué
- \*\* 15- A-29-1741 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan de l'effectif 2016-2017 – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique, du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, ouvrier, aides-concierges, concierges et le personnel de cafétéria
- \* 16- A-29-1742 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – adoption des nominations du 1<sup>er</sup> tour des postes de direction et directions adjointes
- 17- A-29-1752 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein sans traitement
- 18- A-31-3007 Service des ressources financières – services professionnels en génie mécanique et électricité (qualification) – appel d'offres 24-331P – ouverture de la liste pour une première année
- 19- A-31-3021 Service des ressources financières – école Saint-Louis-de-Gonzague – réfection de la maçonnerie – phase 3 – appel d'offres 25-2327P – attribution d'un contrat

- 20- A-31-3022 Service des ressources financières – école FACE – réfection des toilettes – phase 1 – appel d’offres 25-2328P – attribution d’un contrat
- 21- A-31-3030 Service des ressources financières – services de nettoyage des vitres et des fenêtres pour le secteur Centre et le secteur Est – appel d’offres 15-217P – attribution d’un contrat
- 22- A-31-3031 Service des ressources financières – école Louis-Riel – réfection de l’enveloppe – phase 5 – appel d’offres 25-2331P – attribution d’un contrat
- 23- A-31-3040-A Service des ressources financières – fourniture sur demande des produits d’épicerie – appel d’offres 27-519P
- 24- A-31-3041-A Service des ressources financières – fourniture sur demande de lait-école – appel d’offres 27-518P – attribution d’un contrat
- 25- A-31-3075 Service des ressources financières – services de nettoyage des vitres et des fenêtres pour le secteur Nord, le secteur Ouest et le secteur Sud – appel d’offres 15-218P – attribution d’un contrat
- 26- A-34-2565 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016
- 27- A-34-2566 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2016
- 28- A-34-2567 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016
- 29- Information :
  - a) A-11-54 Services éducatifs – résultats scolaires à la deuxième étape de l’année 2015-2016 à la formation générale des jeunes
- 30- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l’instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 avril 2016.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016

- a) Complément d'information – A-33-945 – Service des ressources matérielles – école Félix-Leclerc – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'agrandissement de l'école

Un document est déposé.

- b) Qualité de l'air

La présidente informe les membres du comité exécutif de la rencontre du comité de vigie qui se tiendra le 13 mai 2016 avec les partenaires au dossier.

- c) Résultats scolaires de la deuxième étape de l'année 2015-2016

La présidente propose de réinscrire, à la prochaine séance du comité exécutif, le rapport portant sur les résultats scolaires de la deuxième étape de l'année 2015-2016 afin d'échanger sur les questions soulevées par les données qui y sont présentées.

- d) Rencontres d'information sur les travaux à venir pour les écoles Sainte-Bibiane, Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Lucie

Deux des trois écoles concernées par un projet de réhabilitation, soit les écoles Sainte-Lucie et Sainte-Catherine-de-Sienne, ont tenu une séance d'information à l'intention des parents et du personnel afin de leur faire part des propositions du Service des ressources matérielles et d'entendre leurs suggestions. La rencontre d'information pour l'école Sainte-Bibiane est, pour sa part, prévue à la fin de la présente journée. Jusqu'à présent, les personnes rencontrées accueillent favorablement la recommandation de démolition-reconstruction.

À cet effet, un rapport demandant l'aliénation des trois immeubles en vue de permettre leur démolition-reconstruction sera déposé à la séance du Conseil des commissaires du 18 mai 2016 et sera, par la suite, transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). La présidente transmettra également une lettre aux députés concernés ainsi qu'au ministre de l'Éducation afin de les informer de l'orientation de la CSDM pour ces trois écoles.

En conclusion, la présidente remercie l'équipe du Service des ressources matérielles et Mme Lucie Painchaud pour le travail accompli dans ce dossier.

e) Immeubles excédentaires

Mme Violaine Cousineau souligne l'importance de connaître les délais requis pour le réaménagement des immeubles excédentaires lors d'une reprise à des fins scolaires afin de voir quand mettre fin au bail des locataires. À cet égard, une analyse des immeubles excédentaires est en cours et sera remise à une prochaine séance du comité, d'ici décembre 2016. De plus, un atelier politico-administratif portant sur la question du transfert d'information notamment sur les locations et les baux sera proposé d'ici la fin juin 2016. À cet égard, la présidente souhaite obtenir un résumé des rencontres portant sur les demandes de reprise d'immeubles excédentaires à des fins scolaires.

Pour sa part, M. Bruno Marchand explique les différences entre les demandes de reprises d'immeubles excédentaires qui sont intégrées dans les mesures de financement d'ajout d'espace et celles qui n'en font pas partie. Dans le premier cas, il s'agit d'un processus à long terme sans prise sur l'échéancier. Dans le second cas, la CSDM a un certain contrôle sur l'échéancier, mais elle doit assumer tous les coûts. Pour sa part, M. René Morales rappelle l'importance d'avoir l'accord du MEES avant de reprendre un immeuble excédentaire et de mettre fin à des baux, car dans le cas contraire, la CSDM se prive de revenus.

La présidente demande au Service des ressources matérielles de faire le suivi au regard du financement des lots 2, 3 et 4 afin de s'assurer que la CSDM recevra le financement complet.

4. Affaires nouvelles

a) Inauguration – école La Visitation

La présidente remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'inauguration de l'école La Visitation à la suite des travaux. Elle souligne que le Service des ressources matérielles a également pris soin de remercier l'équipe-école pour sa patience tout au long de la durée travaux.

La prochaine inauguration est prévue à la fin du mois de mai à l'école Saint-Noël-Chabanel.

b) Semaine de l'éducation physique

M. Ben Valkenburg fait part des différents événements sportifs qui ont eu lieu depuis le début du mois de mai dans le domaine de l'éducation physique dont, entre autres, le défi sportif AlterGo qui valorise les enfants ayant une limitation fonctionnelle. Cet événement a bénéficié d'une grande visibilité grâce à l'équipe du Bureau des communications. M. Valkenburg l'en remercie.

M. Ben Valkenburg souligne également la participation de certaines écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à la semaine Trotibus, dont les écoles Barclay et Barthélemy-Vimont qui peuvent compter sur leur intervenante communautaire scolaire et les parents bénévoles. Il a aussi pris part au gala du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) au cours duquel la CSDM s'est vu remettre trois

prix parmi les 24 catégories. M. Valkenburg formule le souhait qu'il y ait davantage de candidatures au gala du RSEQ dans les années futures. Il ajoute que M. Martin Dussault, fondateur et coordonnateur du programme « Bien dans mes baskets » à l'école Jeanne-Mance depuis 2005, a remporté le prix du conseil d'administration 2016 du RSEQ, un prix qui souligne la contribution exceptionnelle d'un artisan dans la promotion de l'activité physique et du sport étudiant.

Il mentionne également qu'une autre école de sa circonscription avait adhéré au programme cycliste averti.

Pour sa part, Mme Violaine Cousineau a informé les membres du comité exécutif d'une nouvelle formule pour le Trottibus qui inclurait le transport en métro. Il s'agira donc d'une formule métro-trottibus. Des parents bénévoles prendront en charge des enfants dans certaines stations de métro préalablement identifiées.

La présidente remercie le personnel de l'école Saint-Arsène dont l'implication a permis à des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année de remporter le tournoi de volleyball féminin devant des élèves plus âgées d'écoles privées. Elle rappelle que les élèves de l'école Saint-Arsène reçoivent cette formation durant les activités parascolaires et qu'elles doivent pratiquer dans un gymnase situé à l'extérieur de l'école étant donné que celui de l'école Saint-Arsène n'est pas conforme aux normes pour la pratique de ce sport.

c) Olympiades en formation professionnelle

M. René Morales fait part aux membres du comité exécutif des résultats des olympiades en formation professionnelle. Les écoles de la formation professionnelle de la CSDM ont remporté 11 prix parmi les 32 catégories, dont trois médailles d'or, quatre médailles d'argent et deux médailles de bronze. Certains élèves iront représenter la CSDM aux concours national et mondial. La présidente propose de recevoir ces élèves à une prochaine séance du Conseil des commissaires afin de les féliciter pour leur excellent travail.

5.

Dossiers récurrents

a) Plan Réussir

M. Maurice Lachance informe les membres du comité exécutif que les directions d'établissement ont commencé à travailler sur le futur Plan stratégique ainsi que sur le plan Réussir lors de la rencontre du comité consultatif de gestion qui s'est tenue le 28 avril dernier. Un document produit à la suite de cette rencontre sera remis aux commissaires sous peu.

b) Budget 2015-2016

Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Les commissaires et les administrateurs de la CSDM suivent la situation financière de la CSDM de près et le comité des finances poursuivra ses travaux sur les incidences financières des décisions.



c) Qualité de l'air

M. Jean Ouimet mentionne que 80 % du personnel de l'école Baril a rempli le questionnaire-santé. Une présentation des résultats au questionnaire sera faite sous peu au personnel. Il ajoute que les travaux réalisés durant l'été ont permis d'améliorer le confort du personnel.

En ce qui concerne l'école FACE, il mentionne que la rencontre prévue avec la Direction de santé publique se déroulera prochainement.

Pour sa part, le Service des ressources matérielles élabore présentement les plans pour les travaux qui se tiendront au centre administratif prochainement. Le Centre des enseignantes et des enseignants sera relocalisé pour la durée des travaux afin de permettre son utilisation pour replacer le personnel concerné par les travaux au centre administratif et à l'annexe.

d) Capacité d'accueil

M. Marc Prescott mentionne qu'il n'y a pas eu de fluctuation entre la première et la deuxième prévision de clientèle. Il y a présentement 1 800 élèves de plus qui sont attendus pour l'année scolaire 2016-2017. La situation est suivie de près afin d'éviter des fermetures de groupe à la rentrée. Mme Harel Bourdon ajoute qu'une erreur de seulement 3 élèves pour chacun des 123 écoles primaires peut avoir un effet majeur. L'écart pourrait attendre au total plus de 400 élèves.

e) Transformation organisationnelle

La firme *KPMG* termine son mandat à la fin du mois de juin 2016. M. Robert Gendron annonce aux membres du comité exécutif que les rencontres du comité directeur se poursuivront tous les trois mois en 2016-2017 afin d'assurer un suivi de la transformation.

Il ajoute que le rapport des 120 jours a été transmis au MEES dans les délais prévus. La CSDM est en attente d'une rétroaction à ce sujet. La tournée des services se poursuit en vue d'établir la priorité des projets à retenir pour le Bureau de projets institutionnels. Par ailleurs, des visites sont prévues dans des institutions comparables à la CSDM où des bureaux de projets sont implantés, et ce, afin de s'appuyer sur différents modèles dans le cadre de l'élaboration du Bureau de projets à la CSDM.

6. Rubrique des commissaires-parents

Mme Mélanie Robinson mentionne que les parents attendent avec impatience la *Politique sur les services de garde* de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). À cet égard, la présidente mentionne qu'elle sera adoptée à la séance du Conseil des commissaires du 18 mai 2016.

\*\* 7. Direction générale – organigramme 2016-2017 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – adoption

Document déposé : Rapport DG-01-304 en date du 5 mai 2016  
de MM. Robert Gendron, Maurice Lachance et Jean Ouimet  
et de Mme Lucie Painchaud concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

\*8. Bureau de soutien à la gestion des établissements – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe à l'école Louis-Riel – évaluation finale – année 2015-2016

Document déposé : Rapport DG-02-326 en date du 25 avril 2016  
de M. Louis Bienvenue concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

9. Service de l'organisation scolaire – entente de gré à gré pour les cinq circuits d'autobus à la suite de l'impartition du transport scolaire adapté de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Document déposé : Rapport A-10-84 en date du 3 mai 2016  
de Mme Geneviève Côté concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que le Service de l'organisation scolaire a procédé à l'impartition du transport scolaire adapté en régie à la Commission scolaire de Montréal le 1<sup>er</sup> juillet 2015;

CONSIDÉRANT que les dispositions légales prévoient dans un premier temps d'offrir le contrat à un organisme public en transport en commun, en l'occurrence la Société de transport de Montréal;

CONSIDÉRANT que les dispositions légales permettent de négocier de gré à gré avec l'entreprise *Autobus Idéal inc.* si l'organisme public refuse le contrat;

CONSIDÉRANT que le Service de l'organisation scolaire souhaite octroyer pour une durée d'une année le contrat pour les services de transport scolaire adapté pour les cinq circuits d'autobus avec accompagnateur dans chaque autobus à l'entreprise *Autobus Idéal inc.* au même prix et aux mêmes conditions que le contrat octroyé en juin 2013;

CONSIDÉRANT que l'entreprise *Autobus Idéal inc.* a développé une expertise auprès de notre clientèle handicapée la plus vulnérable qui est transporté;

CONSIDÉRANT que les services rendus de transport adapté par contrat à l'entreprise *Autobus Idéal inc.* répondent aux besoins des élèves, des parents et du Service de l'organisation scolaire;

CONSIDÉRANT que le Service de l'organisation scolaire souhaite effectuer une analyse au terme du contrat afin de vérifier la qualité du service offert par le transporteur;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de MANDATER le Service de l'organisation scolaire pour offrir le contrat à la Société de transport de Montréal des cinq circuits d'autobus;
- 2° de MANDATER, si la Société de transport de Montréal refuse les contrats de transport scolaire adapté, le Service de l'organisation scolaire pour négocier avec le transporteur *Autobus Idéal inc.* un contrat d'une année (du 29 août 2016 au 30 juin 2017) au même prix et aux mêmes conditions que le contrat octroyé en juin 2013;
- 3° de MANDATER le Service de l'organisation scolaire pour effectuer une analyse au terme du contrat afin de vérifier la qualité du service offert par le transporteur.

10. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement – congé à temps plein avec traitement remboursable

Document déposé : Rapport A-29-1725 en date du 3 mai 2016  
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d'accorder un congé à temps plein avec traitement remboursable à un membre du personnel de direction d'établissement pour l'année 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER à Mme Emmanuelle Doré, directrice à l'école Saint-Jean-Vianney, un congé à temps plein avec traitement remboursable, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.

\*\*11. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel enseignant – non-renforcement pour incapacité – année scolaire 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1737 en date du 10 mai 2016  
de Mme Karine Perron concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

\*\*12. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel non enseignant – non-renforcement pour incapacité – année scolaire 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1738 en date du 10 mai 2016  
de Mme Karine Perron concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

\*\*13. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan de l'effectif du personnel des hors cadres, des cadres, des gérants et des professionnels non syndiqués – année 2016-2017

Document déposé : Rapport A-29-1739 en date du 9 mai 2016  
de Mmes Mathilde Branconnier, Mafalda Nobre et Annie Proteau concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

\*\*14. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan de l'effectif 2016-2017 – personnel professionnel syndiqué

Document déposé : Rapport A-29-1740 en date du 9 mai 2016  
de Mmes Mathilde Branconnier, Mafalda Nobre et Annie Proteau concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

- \*\*15. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique, du secteur général et du secteur de l’adaptation scolaire, ouvrier, aides-concierges, concierges et le personnel de cafétéria

Document déposé : Rapport A-29-1741 en date du 9 mai 2016  
de Mmes Geneviève Charette, Mafalda Nobre et Leïla Nouali  
concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

- \*\*16. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – adoption des nominations du 1<sup>er</sup> tour des postes de direction et directions adjointes

Document déposé : Rapport A-29-1742 en date du 10 mai 2016  
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

17. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement – congé à temps plein sans traitement

Document déposé : Rapport A-29-1752 en date du 3 mai 2016  
de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis recommandant d’accorder un congé à temps plein sans traitement à un membre du personnel de direction d’établissement pour l’année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la *Politique de congés* (P1998-15) adoptée à la séance ordinaire du 3 juin 1998 du Conseil provisoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction du Service de la gestion des personnes et de la direction du Bureau de soutien à la gestion des établissements;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER à Mme Andrée Bédard, directrice à l’école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, un congé à temps plein sans traitement pour affaires personnelles, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 inclusivement.

18. Service des ressources financières – services professionnels en génie mécanique et électricité (qualification) – appel d’offres 24-331P – ouverture de la liste pour une première année

Document déposé : Rapport A-31-3007 en date du 15 avril 2016  
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres a été publié afin de créer un répertoire de firmes d’ingénieurs en mécanique et électricité pour assister la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans le maintien, la réhabilitation et la restauration de ses bâtiments;

CONSIDÉRANT que, suite à cet appel d’offres, un répertoire de firmes d’ingénieurs en mécanique et électricité a été créé, dans lequel douze firmes ont été inscrites;

CONSIDÉRANT l’obligation d’ouvrir annuellement le répertoire;

CONSIDÉRANT que l’estimation du présent appel d’offres en honoraires est de 3 500 000 \$, à répartir parmi les firmes qualifiées;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT que l’analyse des soumissions a été effectuée par un comité de sélection constitué de représentants du Service des ressources matérielles et d’un membre externe ingénieur, au regard des critères d’évaluation de la qualité prévus à l’appel d’offres et conformément à ce qui est prévu à l’article 23 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que neuf firmes ont remis une soumission admissible et conforme;

CONSIDÉRANT que quatre firmes ont obtenu une note acceptable pour se qualifier au répertoire de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d’AJOUTER le nom des quatre firmes ci-dessous au répertoire existant de douze firmes de firmes d’ingénieurs en mécanique et électricité pour assister la CSDM dans sa mission de maintenir, de réhabiliter et de restaurer ses bâtiments, et ce, jusqu’à la fin de la validité de la liste initiale :

- *Bouthillette Parizeau inc.*
- *Pageau Morel inc.*
- *CIMA+ S.E.N.C.*
- *Blondin Fortin et Associés*

19.

Service des ressources financières – école Saint-Louis-de-Gonzague – réfection de la maçonnerie – phase 3 – appel d’offres 25-2327P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3021 en date du 29 avril 2016  
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la phase 3 de la réfection de la maçonnerie à l’école Saint-Louis-de-Gonzague;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments en 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 267 812 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Les Expertises Argento inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la phase 3 de la réfection de la maçonnerie à l’école Saint-Louis-de-Gonzague;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

20.

Service des ressources financières – école FACE – réfection des toilettes – phase 1 – appel d’offres 25-2328P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3022 en date du 19 avril 2016  
de Mme Sylvie Raza concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la phase 1 de la réfection des toilettes de l’école FACE;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, programme Réno-École 2013-2014;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 495 531,00 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Construction Magenta inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la phase 1 de la réfection des toilettes de l’école FACE;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.



21. Service des ressources financières – services de nettoyage des vitres et des fenêtres pour le secteur Centre et le secteur Est – appel d’offres 15-217P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3030 en date du 2 mai 2016  
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres public a été publié afin de retenir un prestataire de service qui effectuera le service de nettoyage des vitres et des fenêtres des établissements scolaires et autres bâtiments du secteur Centre et du secteur Est durant une année, avec possibilité de reconduction pour une deuxième et troisième années, en conformité à la *Politique de gestion et d’attribution de contrats*;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et du *Règlement sur les contrats d’approvisionnement des organismes publics* ont été respectées;

CONSIDÉRANT que la proposition de *Lavage de vitre Lanaudière (9279-5624 Québec inc.)* est conforme et satisfait aux exigences de l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat d’une valeur annuelle de 83 334,60 \$ plus taxes comprises) pour le nettoyage des vitres et des fenêtres du Secteur Est, à *Lavage de vitre Lanaudière (9279-5624 Québec inc.)*, plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat d’une durée d’une année, est assorti de deux options de renouvellement d’une année chacune;
- 2° d’ACCORDER un contrat d’une valeur annuelle de 110 030,75 \$ plus taxes comprises) pour le nettoyage des vitres et des fenêtres du Secteur Centre, à *Lavage de vitre Lanaudière (9279-5624 Québec inc.)*, plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat d’une durée d’une année, est assorti de deux options de renouvellement d’une année chacune.

22. Service des ressources financières – école Louis-Riel – réfection de l’enveloppe – phase 5 – appel d’offres 25-2331P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3031 en date du 29 avril 2016  
de Mme Radia Dehimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la phase 5 de la réfection de l’enveloppe à l’école Louis-Riel;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, en 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 518 400 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Groupe Lessard inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la phase 5 de la réfection de l'enveloppe à l'école Louis-Riel;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

23. Service des ressources financières – fourniture sur demande des produits d'épicerie – appel d'offres 27-519P

Document déposé : Rapport A-31-3040-A en date du 29 avril 2016  
de Mmes Sylvie Raza et Fatima-Zahra Zouaki  
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été fait afin de retenir les services d'un fournisseur qui assurera sur demande la fourniture des produits d'épicerie aux établissements de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour une période d'une année, sans option de renouvellement;

CONSIDÉRANT que *Dubord & Rainville inc.* est le plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la dépense sera absorbée par le budget de fonctionnement;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) ont été respectées;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1<sup>o</sup> d'ATTRIBUER un contrat de 3 955 598,70 \$ plus taxes pour la fourniture sur demande des produits d'épicerie à *Dubord & Rainville inc.*, plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat est d'une durée d'une année, sans option de renouvellement.

24. Service des ressources financières – fourniture sur demande de lait-école – appel d'offres 27-518P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3041-A en date du 2 mai 2016  
de Mmes Sylvie Raza et Fatima-Zahra Zouaki  
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été fait afin de retenir un fournisseur qui fournira sur demande les berlingots de lait-école dans les établissements de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT qu'une allocation est versée chaque année par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que la Fédération des producteurs de lait du Québec offre à la CSDM des berlingots gratuits pour une valeur équivalant à la quantité de berlingots de lait-école que la CSDM s'engage à acheter conditionnellement au respect de cet engagement;

CONSIDÉRANT que l'analyse des soumissions a été effectuée par un comité d'analyse constitué de représentants du Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières et du Secteur des services alimentaires du Bureau de l'organisation scolaire;

CONSIDÉRANT qu'*Agropur, Division Natrel* a remis une proposition conforme aux exigences demandées;

CONSIDÉRANT qu'*Agropur, Division Natrel* est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT que la proposition d'*Agropur, Division Natrel* est avantageuse pour la CSDM;

CONSIDÉRANT qu'Agropur, *Division Natrel* est le fournisseur à commandes actuel de la CSDM pour les produits laitiers et le lait-école et qu'il est familier avec sa structure organisationnelle et ses exigences particulières;

Il est RECOMMANDÉ :

- 1° d'ATTRIBUER un contrat à commandes pour la fourniture sur demande de berlingots de lait-école à *Agropur, Division Natrel*, pour un montant approximatif annuel de 821 500 \$. Cette entente sera valide à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, pour une période d'une année sans possibilité de reconduction.

Le commissaire Ben Valkenburg propose d'ajouter une deuxième recommandation qui se lit comme suit :

- « 2° de DONNER au Secteur des services alimentaires le mandat de poursuivre l'étude des besoins et la possibilité financière et logistique afin de diversifier l'offre. »

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'ATTRIBUER un contrat à commandes pour la fourniture sur demande de berlingots de lait-école à *Agropur, Division Natrel*, pour un montant approximatif annuel de 821 500 \$. Cette entente sera valide à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, pour une période d'une année sans possibilité de reconduction;
- 2° de DONNER au Secteur des services alimentaires le mandat de poursuivre l'étude des besoins et la possibilité financière et logistique afin de diversifier l'offre.

25. Service des ressources financières – services de nettoyage des vitres et des fenêtres pour le secteur Nord, le secteur Ouest et le secteur Sud – appel d'offres 15-218P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3075 en date du 2 mai 2016  
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été publié afin de retenir un prestataire de service qui effectuera le service de nettoyage des vitres et des fenêtres des établissements scolaires et autres bâtiments du secteur Nord, du secteur Ouest et du secteur Sud durant une année, avec possibilité de reconduction pour une deuxième et troisième années, en conformité à la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1);

CONSIDÉRANT que les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et du *Règlement sur les contrats d’approvisionnement des organismes publics* ont été respectées;

CONSIDÉRANT que la proposition de *Déneigement et excavation M. Gauthier inc.* est conforme et qu’elle satisfait aux exigences de l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat d’une valeur annuelle de 95 340 \$ plus taxes pour le nettoyage des vitres et des fenêtres du Secteur Nord, à *Déneigement et excavation M. Gauthier inc.*, plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat d’une durée d’une année, est assorti de deux options de renouvellement d’une année chacune;
- 2° d’ACCORDER un contrat d’une valeur annuelle de 87 129 \$ plus taxes pour le nettoyage des vitres et des fenêtres du Secteur Ouest, à *Déneigement et excavation M. Gauthier inc.*, plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat d’une durée d’une année, est assorti de deux options de renouvellement d’une année chacune;
- 3° d’ACCORDER un contrat d’une valeur annuelle de 61 683,02 \$ plus taxes pour le nettoyage des vitres et des fenêtres du Secteur Sud, à *Déneigement et excavation M. Gauthier inc.*, plus bas soumissionnaire conforme. Ce contrat d’une durée d’une année, est assorti de deux options de renouvellement d’une année chacune.

26. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – avril 2016

Document déposé : Rapport A-34-2565 en date du 28 avril 2016 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d’avril 2016;

CONSIDÉRANT l’article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d’avril 2016, telle qu’elle est présentée dans le rapport déposé.

27. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2016

Document déposé : Rapport A-34-2566 en date du 28 avril 2016 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mai 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1<sup>o</sup> d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mai 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

28. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2016

Document déposé : Rapport A-34-2567 en date du 28 avril 2016 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juin 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1<sup>o</sup> d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juin 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

29. Information :

a) A-11-54 Services éducatifs – résultats scolaires à la deuxième étape de l'année 2015-2016 à la formation générale des jeunes

30. Période réservée aux membres du comité exécutif

a) Réfection par phase dans les écoles

Mme Marie-José Mastromonaco demande que lorsqu'il y a des réfections par phase dans les écoles, la chronologie et le coût de chacune des phases soient inscrits dans les rapports.

b) Fourniture sur demande des produits d'épicerie

En lien avec le rapport A-31-3040-A (Service des ressources financières – fourniture sur demande des produits d'épicerie – appel d'offres 27-519P – attribution d'un contrat), la présidente demande de voir ce qui peut être fait l'an prochain afin de concilier l'achat local et de rejoindre plusieurs soumissionnaires.

c) Fourniture sur demande de lait-école

En lien avec le rapport A-31-3041-A (Service des ressources matérielles – fourniture sur demande de lait-école – appel d'offres 27-518P – attribution d'un contrat), M. Ben Valkenburg souhaite que l'étude sur les besoins des élèves au regard de la consommation de lait se poursuive afin de voir à offrir des produits sans lactose.

La séance est levée à 15 h 25.

*Secrétariat général – 31 mai 2016*

---

\* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 18 mai 2016.

\*\* Les rapports précédés de deux astérisques seront également à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 11 mai 2016.